

Ensemble *plus fort,*
pour un **avenir**
plus humain !

Aujourd'hui, comme demain, santé et qualité de vie au travail sont et seront nos priorités d'action.



CSE du 25 août 2021 réalisé en Visio conférence CSE extra du 27 Août COVID-19

Le CSE du 25 Août comportait 9 points dont les plus importants sont détaillés ci-dessous :

Les ajustements du plan de distribution :



On nous avait pourtant dit que les managers avaient été consultés avant... Certains ont dû se réveiller en sueur cet été.

La direction nous a présenté en février dernier un plan de distribution à la CEBPL et le 25 août, elle nous présente déjà un ajustement !

Mr Le GOURRIEREC souhaite partager, effectivement, une totale transparence sur ce dossier structurant et surtout vivant... et ceci explique cela nous dit-il...

👉 Dans ce dossier, la direction « abandonne » les expérimentations prévues sur le projet « banquier et entrepreneur » sur deux agences. Pourquoi ?

Mr Le GOURRIEREC nous informe que ce dossier est complexe, surtout par rapport à la sécurité informatique ainsi que l'accès informatique (ça, nous, on l'avait déjà dit !). Il faut le faire dans des conditions optimales ; c'est donc un dossier difficile à mettre en œuvre. La direction préfère abandonner l'expérimentation sur ces deux agences, sans pour autant annuler le projet. La direction nous dit avoir « changé son fusil d'épaule » et souhaite désormais mettre en place ce projet « Banquier et entrepreneur » dans des zones où la CEBPL n'est pas du tout présente !

« Il faut faire preuve d'innovation » nous dit la direction. Affaire à suivre...

👉 L'agence de SENE (56) ferme !

Concernant cette fermeture, les élus du CSE interviennent sur cette nouvelle information et alerte la direction sur l'attrition de la clientèle....

La Direction nous informe que SENE ferme car une nouvelle agence va être créée sur Vannes-Est et les clients seront orientés vers cette dernière. Espérons !

👉 L'agence de RETIERS (35) ne ferme plus !

Effectivement, RETIERS sera « en rapprochement » avec l'agence de la Guerche de Bretagne. Pourquoi ce revirement, me direz-vous ? Et bien, nous avons posé la question ! Il nous a été précisé que Rennes est une ville qui se développe et RETIERS les clients aux revenus les plus modestes, ainsi il est important de rester sur place.

👉 Création d'une annexe GP à ARRADON

Effectivement, ARRADON qui est une ville avec un fort potentiel, la CEBPL crée donc une annexe Gestion Privée qui sera rattachée à l'agence de VANNES OUEST.

👉 Changement de nom pour l'agence de VANNES MENIMUR :

Les élus s'interrogent sur cette décision car le quartier de MENIMUR est connu et reconnu par les Vannetais. La Direction nous informe que c'est en relation avec la connotation négative du quartier. Suite à l'incompréhension des élus, la Direction s'engage à revoir le sujet.

Information sur le nouveau site d'Angers : expérimentation autour de l'organisation et de l'environnement de travail :

Un long débat s'installe entre les élus et la Direction qui n'a pas noté sur le document de présentation, la « consultation du CSE ». En effet, il s'agit bien là d'un véritable changement d'organisation de travail nécessitant une consultation en bonne et due forme. La Direction s'engage finalement à revenir vers les instances CSSCT et CSE d'ici la fin de l'année !

Foch est un site vieillissant et la Direction veut associer les collaborateurs à l'aménagement des futurs locaux pour que les conditions de travail soient optimales. Actuellement, des ateliers sur l'aménagement des locaux sont donc organisés avec les salariés. Il faut adapter les espaces de travail au travail ! Tout un débat ! Il y aura du télétravail choisi et donc plus de télétravail contraint. À fin juillet, rien n'est écrit dans un environnement qualitatif sur un ensemble neuf. Ce document doit s'enrichir des retours des groupes de travail et aussi des échanges avec les élus.

Commission Immobilière Vacances : vote du CSE sur le budget hiver 2022

7 locations seront proposées la première semaine des vacances scolaires, 4 la seconde semaine des vacances scolaires et 6 hors des vacances scolaires, soit 17 propositions, 6 avec GOELIA et 11 avec Pierre et Vacances.

Commission Enfance : vote du CSE sur le budget hiver 2022

Il a été décidé de retenir 3 organismes (Neige et soleil, Vacances pour tous, temps jeunes). Le CSE travaille déjà avec Neige et soleil et Vacances pour tous. Vos élus ont choisi de travailler avec « temps jeunes » pour plus de variété pour les enfants.

Points Santé, Sécurité et Conditions de travail

Compte rendu de la CSSCT du 19 mai 2021 relative aux conditions de travail

La Direction insiste sur un management différencié par rapport aux générations. Un débat s'engage sur comment fidéliser nos collègues formés par la CEBPL. La direction travaille sur ce sujet.

Point d'actualités COVID-19

À compter du 13 septembre (fonctions support) et 14 septembre (Réseau) :

- Les horaires des agences ne changent pas (en attente du retour de l'atelier Horaires). Les gestes barrières doivent toujours être respectés et il ne doit y avoir aucun relâchement des salariés,
- Le réseau BDR était en léger décalage avec le réseau BDD : l'ensemble du réseau travaillera désormais en présentiel,
- Le grand changement concerne les fonctions support : 4 jours en présentiel et 1 jour en télétravail. Objectif de mise en application de l'accord sur le télétravail pour le 01 Décembre 2021 (la Direction travaille actuellement à sa mise en œuvre),
- Aérer les locaux régulièrement (5 minutes toutes les heures),
- Possibilité de se vacciner sur le temps de travail,
- Nouveau justificatif à donner pour les salariés à risques en arrêt ou travaillant à temps partiel,
- les formations reprendront progressivement en présentiel en respectant toujours les jauges.

Les Banques ne sont pas soumises au Pass sanitaire (avec respect des jauges nationales et respect des gestes barrières), même au restaurant d'entreprise... par contre, il sera demandé pour les rassemblements à l'extérieur de l'entreprise (pour les collègues qui vont en RDV clientèle, au restaurant, hôtel). Le collègue n'ayant pas de Pass sanitaire, et refusant de faire le test PCR, devra alors poser un congé. **En octobre, les tests payants seront à la charge du salarié.**

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN.